

Module de base

| Titre de module | Gestion financière de l'entreprise | Code | EPS-Q4 |
|---------------------------------|--|-------------|---------------|
| Conditions | Maîtrise des logiciels Office courants. Se base sur une expérience en tant que cadre chargé d'une mission de direction opérationnelle. Les connaissances concernant les tâches de direction stratégique dans une entreprise de la branche verte sont un plus. Les conditions citées peuvent être complétées par une expérience appropriée. | | |
| Compétences | Les personnes ayant suivi ce module établissent la planification financière et posent les bases de la gestion financière et administrative de l'entreprise. | | |
| Contrôle des compétences | Position 1: Cas d'étude, durée 90 minutes Position 2: Entretien technique, durée 30 minutes | | |
| Objectifs de formation | <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les bases légales de comptabilité et d'évaluation pour des entreprises de différentes formes juridiques. 2. Expliquer les bases légales des poursuites (procédures, justification des créances, délais). 3. Expliquer les bases, les éléments constitutifs (plan comptable, grand livre, livres auxiliaires, journal, compte de résultat, bilan etc.), les tâches et la structure de la comptabilité. 4. Décrire les bases et les règles de la gestion d'une comptabilité simple pour une entreprise de la branche verte. Décrire les tâches et les spécificités des livres auxiliaires (débiteurs, créanciers et comptabilité des salaires). 5. Établir un plan comptable pour une entreprise de la branche verte en se basant sur un cadre comptable (PME) et justifier la proposition. 6. Gérer une comptabilité générale simple avec journal et grand livre: Établir et comptabiliser des lignes comptables, contrôler et corriger les mouvements comptabilisés. 7. Préparer les écritures de clôture (définir les débiteurs, les créanciers, l'inventaire, les amortissements, les régularisations, les provisions) et les effectuer. 8. Analyser les comptes annuels d'une entreprise de la branche verte, les interpréter et en déduire des mesures pour celle-ci. 9. Établir les bases du budget opérationnel ordinaire, du budget d'investissement et du plan de trésorerie. 10. Établir un budget opérationnel ordinaire, un budget d'investissement et un plan de trésorerie pour l'entreprise. 11. Gérer le contrôle continu de trésorerie de l'entreprise sur la base d'une planification à moyen et court terme. Identifier les problèmes et introduire des mesures appropriées. 12. Établir un inventaire des équipements (infrastructure, installations, outils de travail), dresser des stocks, organiser et surveiller la gestion. 13. Analyser les coûts, la structure et le développement des coûts des prestations de marché (services, produits) de l'entreprise (calcul prévisionnel et calcul des coûts réels, coûts fixes, coûts variables, coûts de production, prix de revient) et prendre des mesures pour leur optimisation. 14. Établir un calcul des coûts complets pour son entreprise ou des secteurs choisis de celle-ci, juger les résultats, élaborer des variantes pour son optimisation, comparer les répercussions, déterminer un scénario propice et justifier ce choix. 15. Identifier les indicateurs pour son entreprise en se basant sur la comptabilité, comparer ceux-ci avec des valeurs de référence de la branche, interpréter les écarts et en tirer les conséquences pour son entreprise. 16. Suivre et analyser l'évolution économique et financière de l'entreprise en se basant sur les clôtures de compte périodiques et prendre des mesures de gestion à court et moyen terme en se fondant sur les résultats. | | |

| | | | |
|--------------------------------|---|---|-------|
| | <p>17. Analyser les résultats de l'entreprise par une comparaison sur plusieurs années et définir sur cette base des ajustements pour l'exercice comptable suivant.</p> <p>18. En se basant sur les ressources financières disponibles, le plan de trésorerie et les conditions du marché des capitaux, examiner et évaluer l'utilité et les possibilités de placements à court et moyen terme.</p> <p>19. Décrire les besoins financiers, les coûts et le financement des projets d'investissement.</p> <p>20. Décrire les méthodes d'évaluation des entreprises et estimer leur adéquation aux entreprises de la branche verte.</p> <p>21. Déterminer la valeur de son entreprise au moyen d'une méthode choisie, juger le résultat et le comparer avec des évaluations d'entreprises tiers.</p> <p>22. Décrire des indicateurs permettant de caractériser et d'évaluer la durabilité économique, écologique et sociale d'une entreprise de la branche verte.</p> <p>23. Évaluer la durabilité économique, écologique et sociale de son entreprise (indicateurs).</p> <p>24. En se basant sur les résultats de l'évaluation de la durabilité, déterminer et introduire des mesures de gestion et de correction à moyen et à long terme.</p> | | |
| Durée de l'enseignement | Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences | Heures | 100 |
| Reconnaissance | Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence. | | |
| Durée de l'ID module | 5 ans | Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EPS | 7 ans |